

Le rêve des enfants d'Afrique !

Formulaire de demande de rêve



MaÛa est une association de bénévoles qui a été créée en 2014 et officiellement enregistrée en 2016. MaÛa emmène les enfants ou des adolescents qui souffrent de maladies rares affectant leur santé en Afrique réaliser leur rêve le plus précieux. MaÛa est une association sérieuse, sa singularité réside dans la qualité. La totalité des frais de réalisation du rêve sont pris en charge par l'association.

Pour commencer, soyez assurés que l'Association MaÛa et toute son équipe de bénévoles souhaitent que l'expérience de votre enfant soit aussi exceptionnelle et positive que possible. Cependant, nous ne devons pas oublier que nous avons tous la responsabilité de protéger et de prendre soin de votre enfant lors de la réalisation de son rêve. Nous avons besoin de disposer d'un certain nombre d'informations pour que tout se passe dans les meilleures conditions.

Si vous souhaitez que votre enfant puisse aussi réaliser son rêve, nous vous demandons de bien vouloir remplir le formulaire suivant pour nous aider à mieux le connaître :

Merci de le remplir à l'écran et de l'imprimer

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter, nous nous ferons un plaisir de vous répondre.

Nom et prénom de l'enfant qui va réaliser son rêve	
Age ans - Date de naissance	- Nombre de frères et sœurs
Soigné à l'hôpital de	
Pathologie	
Compagnie d'assurance responsabilité civile	Contrat n°

Raconte-nous ton plus beau rêve...

Ton Rêve ?

Réfléchis bien aux rêves que tu as au fond du cœur et raconte-les.

Ton rêve n°1 est celui qui est le plus important pour toi et MaÛa fera tout son possible pour que celui-ci devienne réalité.

Si toutefois cela n'était pas possible MaÛa réaliserait le rêve n°2 ou n°3, nous en parlerons ensemble.

Ton rêve n° 1 ?

Ton rêve n° 2 ?

Ton rêve n° 3 ?

LE REGLEMENT D'UN REVE AVEC MAÛA

Maüa a pour but la réalisation des rêves des enfants gravement malades

- 1) Les rêves dits « matériels » ne sont pas réalisés par Maüa
- 2) L'enfant qui réalise son rêve est accompagné par un de ses parents et un membre bénévole de l'Association Maüa.
- 3) Il est demandé un certificat médical indiquant qu'il n'y a pas de contre-indication entre son état de santé et la réalisation du rêve.
- 4) Le parent et l'enfant s'engagent à avoir un comportement convenable pendant le déroulement du rêve.
- 5) Les frais qui découlent de la réalisation du rêve de l'enfant sont totalement pris en charge par l'Association. Il reste à la charge de la famille les frais annexes (photos, souvenirs, communications téléphoniques personnelles, accès internet, etc...)
- 6) L'Association se réserve le droit de refuser un rêve qui ne serait pas raisonnablement envisageable.
- 7) Le programme de la réalisation du rêve est établi exclusivement par l'Association. Seuls les représentants de l'Association sont habilités à modifier ce programme.
- 8) L'Association décline toute responsabilité en cas d'annulation du rêve.
- 9) L'annulation éventuelle du rêve ne peut donner en aucun cas un dédommagement de la part de l'Association.
- 10) L'Association se réserve la possibilité de réclamer le dédommagement de tout préjudice subi lors du rêve.

Déclaration sur l'honneur

A qui de droit

Nous soussignés parent(s) ou tuteur(s) de
(*rayez les mentions inutiles*)

(*prénom et nom de l'enfant*)

Confirmons avoir lu et compris "LE REGLEMENT D'UN REVE AVEC MAÛA" et avoir répondu au mieux par rapport à nos connaissances à ce jour quant à notre enfant.

Nous joignons à ce formulaire un certificat médical datant de moins de 3 mois du médecin qui suit notre enfant et qui précise la pathologie, l'état actuel de notre enfant et qui stipule qu'il peut néanmoins réaliser son rêve avec l'Association Maüa.

Prénom

Nom

Date :

Signature (Parent ou tuteur)

Précédée de la mention manuscrite « Lu et Approuvé » :

Prénom

Nom

Date :

Signature (Parent ou tuteur)

Précédée de la mention manuscrite « Lu et Approuvé » :